

Enseignement du Français langue étrangère

Structure générale

Pilier principal de Master 60 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
Didactique et plurilinguisme	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Rhétorique et écriture	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Acquisition et enseignement du français	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	60					

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total	30					
--------------	-----------	--	--	--	--	--

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
Didactique et plurilinguisme	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Rhétorique et écriture	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Acquisition et enseignement du français	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Total	30					

Enseignement du Français langue étrangère

Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	EX. E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
Didactique et plurilinguisme				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Rhétorique et écriture				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Acquisition et enseignement du français				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	Obl.	Eval. int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			A ou P	1	A	Obl.	Eval. int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Total 1ère année				30			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 2)				30	M	Obl.	
Total 2ème année				30			
Total 1ère et 2ème années				60			

Enseignement du Français langue étrangère

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS

30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total 1ère et 2ème années

30

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
Didactique et plurilinguisme				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	A ou P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	P	5	C	Obl.	Selon ens.
Rhétorique et écriture				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Acquisition et enseignement du français				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	Obl.	Eval. int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			P	1	A	Obl.	Eval. int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Enseignement du Français langue étrangère

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Note 1

Le choix de ce cours est à motiver par écrit et est soumis à l'approbation du/de la responsable du MA.

Note 2

Le mémoire inclut un terrain, la participation à deux colloques de recherche et la soutenance. D'entente avec le/la responsable du MA, il peut être rédigé dans le cadre d'un cours du Tronc commun ou d'un cours de spécialisation, en accord également avec le/la professeur-e concerné-e.

Le terrain, qui implique tant l'observation et l'analyse que l'enseignement, a lieu dans le cadre des Cours de soutien, du Cours d'été, du Cours "Français pour tous" ou d'un Atelier théâtral, voir dans un autre cadre à définir.

L'évaluation orale est une soutenance de 60 minutes devant un jury de deux membres au minimum.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Enseignement du Français langue étrangère**Acquis de formation**

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

1. Connaissances et compréhension :

- Démontrer de solides connaissances et une faculté d'analyse sur les méthodologies de l'apprentissage et de l'enseignement du FLE
- Maîtriser un savoir spécialisé, à la fois théorique et pratique, sur le FLE, la linguistique, la littérature et l'histoire culturelle européenne, dans leur dimension d'apprentissage et d'enseignement
- Interpréter de manière critique des textes de littérature francophone
- Tirer des applications pédagogiques de textes littéraires
- Identifier les problématiques culturelles et identitaires et leurs conséquences sur l'apprentissage et l'enseignement
- Définir les étapes et les éléments essentiels d'une approche pédagogique réussie

2. Application des connaissances et de la compréhension :

- Développer ses compétences didactiques.
- Elaborer des séquences didactiques adaptées aux buts fixés et au public visé en clarifiant sa perspective, ses limites, etc
- Adopter des pratiques et des stratégies novatrices dans son enseignement
- Comparer différentes méthodes d'enseignement ; en identifier les forces et les faiblesses
- Développer sa capacité d'argumentation dialectique
- Adapter son approche didactique en fonction des apprenants et du contexte d'apprentissage

3. Capacité de former des jugements :

- Formuler un jugement critique sur un document ou un type d'enseignement en le fondant sur des hard skills (connaissances techniques et scientifiques, compétences linguistiques et culturelles, etc.) et des soft skills (souplesse cognitive, prise de recul, écoute, créativité, intelligence émotionnelle, etc.)
- Articuler les domaines étudiés à des problématiques contemporaines
- Réaliser un travail de recherche personnel (de son élaboration à sa défense)

4. Savoir-faire en termes de communication :

- Formuler clairement un avis objectif et critique dans les domaines étudiés
- Présenter un sujet scientifique de manière claire, structurée, étayée et accessible
- Mettre en œuvre des capacités de travail collaboratif et de communication interculturelle
- Réaliser un stage pratique d'au moins 25 heures d'enseignement (avec rapport)

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Critiquer des approches scientifiques et des pratiques pédagogiques variées
- Utiliser les ressources scientifiques appropriées
- Récolter et analyser les données nécessaires à sa recherche
- Mener de manière indépendante une recherche scientifique